

13-15 novembre 2023

Section Belgique – Portugal

Visite d'une délégation du groupe parlementaire d'amitié Portugal-Belgique du Parlement portugais

Membres de la délégation parlementaire:

- Mme Marta Temido, présidente du groupe parlementaire d'amitié Portugal-Belgique;
- Mme Gabriela Fonseca, vice-présidente du groupe parlementaire d'amitié Portugal-Belgique;
- Mme Catarina Lobo, membre du groupe parlementaire d'amitié Portugal-Belgique ;
- M. Joao Nicolau, membre du groupe parlementaire d'amitié Portugal-Belgique.

La délégation parlementaire portugaise était accompagnée par :

- S.E. M. Jorge Tito De Vasconcelos Nogueira Dias Cabral, ambassadeur du Portugal en Belgique
- Mme Joana Estrela, chef de mission adjointe, ambassade du Portugal en Belgique

Lundi 13 novembre 2023

La délégation portugaise a été reçue par M. Christophe Lacroix, président de la section Belgique-Portugal du Groupe belge de l'UIP.



Après une visite guidée du Parlement fédéral et un exposé sur la structure fédérale de la Belgique et le fonctionnement du système parlementaire belge, une réunion était prévue sur le thème des nouvelles expériences dans le système pénitentiaire. La délégation portugaise a pu écouter des exposés des experts suivants : MM. Marc Nève et Pieter Houbey, respectivement président et vice-président du Conseil central de surveillance pénitentiaire, Mmes Michèle Loquifer et Nicole Orban, respectivement présidente et commissaire de la Commission de surveillance de la prison de Nivelles, et M. Pierre Wilderiane, conseiller auprès du Ministre de la Justice.



M. Nève a commencé par expliquer le fonctionnement du Conseil central de surveillance pénitentiaire, une institution créée en 2019 qui veille à garantir les droits et la dignité humaine des personnes détenues. Ensuite Mmes Loquifer et Orban ont donné plus de détails quant au fonctionnement de la Commission de surveillance de la prison de Nivelles et ont indiqué quels étaient les principaux défis dans le monde pénitentiaire (notamment le respect des droits des prisonniers, les détenus perturbés psychiatriquement, le télétravail des membres de la direction).

De son côté, M. Wilderiane s'est attardé sur le débat actuel sur la réforme du Code pénal. Le ministre de la Justice s'est efforcé, lors de la législature 2019-2024, d'augmenter le nombre de maisons de détention. Pour ce qui est des courtes peines, il est nécessaire d'éviter la désinsertion. Par conséquent, il faudrait pouvoir permettre aux détenus de continuer à exercer un emploi. M. Wilderiane a en outre remarqué qu'il existe une différence entre les maisons de détention (les prisons) et les maisons de transition, où quinze détenus – en fin de parcours – au maximum peuvent résider.

Mme Temido a exposé les grandes lignes du fonctionnement du système pénitentiaire au Portugal (avec notamment les centres éducatifs pour les mineurs, les maisons d'arrêt pour les peines provisoires et les prisons) ainsi que les défis rencontrés au Portugal (notamment la surpopulation dans les prisons).

A la question concernant la possibilité de faire des interventions médicales dans les prisons, M. Wilderiane répond que seules deux prisons offrent cette possibilité. Les détenus d'autres prisons doivent être transférés dans un hôpital, en observant toutes les mesures de sécurité nécessaires.

Mardi 14 novembre 2023

Ayant marqué son vif intérêt pour le domaine maritime, en particulier le transport maritime et les parcs éoliens en mer, la délégation portugaise a été invitée à Ostende.

A la Maison du Port d'Ostende (« Havenhuis »), le capitaine du port, M. Mario Calbert, a présenté le port d'Ostende et ses activités à travers deux fondements (« sécurité, santé et environnement » et « soutien de la recherche, de l'incubation et développement et innovation ») et cinq piliers (« économie bleue », « industrie circulaire », « *Lift on lift off*, vrac et projets de cargaison », « croisières et *roll on roll off* » et « pêche »). Le capitaine a également donné des explications sur les parcs éoliens en mer et en particulier sur l'île Princesse Elisabeth, qui est une extension du réseau électrique en mer du Nord. Elle relie les parcs éoliens *offshore* à la terre ferme et établit de nouvelles connexions avec l'étranger.



Ensuite, Mme Nathalie De Jaeger, chef de l'unité stratégique de la DG Navigation du SPF Mobilité, a présenté quelques statistiques concernant le transport maritime dans la Mer du Nord. Ainsi, les ports belges fournissent des emplois directs ou indirects à environ 280.000 personnes, ce qui représente 6,6 % de l'emploi total en Belgique. De plus, environ 82 grands bateaux battent le pavillon belge, ce qui correspond à 5,4 millions de tonnes brutes. Elle a également fait remarquer que le port d'Anvers-Bruges,

qui se focalise surtout sur les containers, est le deuxième plus grand port en Europe et le treizième plus grand au monde. Aujourd'hui, les ports sont confrontés à quelques grands défis tels que les bateaux sans équipage, la décarbonisation et le trafic de drogue.

La visite guidée de la délégation portugaise dans le port d'Ostende a malheureusement dû être interrompue pour cause d'intempéries.

Mercredi 15 novembre 2023

Un troisième thème que la délégation portugaise souhaitait aborder lors de sa visite en Belgique était l'éducation préscolaire. A cette effet, elle a eu un échange de vues avec M. Fabrice Aerts-Bancken et Mme Anne Hellemans, respectivement directeur général et directrice générale adjointe de la DG Education obligatoire de l'Administration générale de l'Education de la Fédération Wallonie-Bruxelles.



Après une esquisse de la structure fédérale de la Belgique, les orateurs ont donné plus d'explications concernant l'organisation et le financement de l'enseignement dans la Région de Bruxelles-Capitale, ainsi que concernant le Pacte pour l'excellence dans l'enseignement. Enfin, ils ont également fourni plus d'informations sur l'éducation préscolaire et ses objectifs, à savoir l'apprentissage du français, l'adoption de lignes directrices et les domaines d'apprentissage pour les jardins d'enfants et la création d'un outil de suivi des élèves.

Lors de l'échange de vues, les députés portugais se sont intéressés à la mixité sociale et à la réduction des inégalités dans l'éducation. Un débat a également eu lieu sur l'intérêt d'introduire le latin dans le tronc commun.